Téléphonie Mobile Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :					
Opérateur	Bouygues	Arrdt	15 ^{éme}		
Nom de site	RUE DE VOUILLE	Numéro	T10531		
Adresse du site	25, rue de Vouille	Hauteur	R+9 (32.90 m)		
Bailleur de l'immeuble	Social :Paris Habitat	Destination	Habitation		
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 an	tennes à faiscea	ux orientables		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;				
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non		
	Calendrier de suivi du dossier				
Date de validation de la ver	sion précédente du dossier		20/06/2019		
Date d'enregistrement à l'A	gence d'Ecologie Urbaine (J)		01/03/2021		
Date limite de réponse de la	a Mairie d'arrondissement (J+2 mois)		01/05/2021		
Historique et contexte					
	Objet de la demande				
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).				
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), 4G/5G (2100 MHz) orienté vers les azimuts 0°, 120°et 240°.				
Distance des ouvrants	3m et 6m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+8		
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 2V/m - 120° < 5V/m - 240° < 4V/m 5G (3500) : 0° < 2V/m - 120° < 2V/m - 240° < 2V/m				
Hauteur (HMA) des antennes 5G	37.50m pour 0°et 240°, 32.45m pour 120°				
Incidence visuelle					
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120°et 240°° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.				
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes				
Zone technique	les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue				
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :				
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable		
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

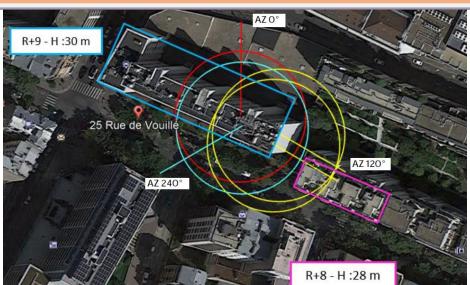


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
1 – Accueil de jeunes enfants	25 rue Vouillé 75015 Paris	Rdc	Non	0 m	<1
2 – Accueil de jeunes enfants	21 rue Vouillé 75015 Paris	R+6	Non	10 m	<1
3 – Crèche Babilou	3 rue Rosenwald 75015 PARIS	Rdc	Non	80 m	<1
4- Activités Hospitalières Centre Françoise Grémy	25 Villa Santos Dumont 75015 PARIS	Rdc	Non	100 m	<1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 25 RUE DE VOUILLE 75015 PARIS-15E_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 25 RUE DE VOUILLE 75015 PARIS-15E_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



a. Azimut 240°

V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.

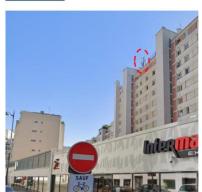


Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : (Ajout d'une nouvelle antenne)



AVEC CHANGEMENT VISUEL

Etat de l'existant :







Vue des Azimuts

Azimut 0°:



Azimut 120°:



Azimut 240°:

